

RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT D'HIVER PAR ÉQUIPES JEUNES 2022

Tout d'abord une information essentielle : si vous rencontrez des problèmes d'organisation au cours de ce championnat (reports de rencontres, résultats à saisir...), n'hésitez pas à contacter le responsable (coordonnées à la fin du règlement) ; il sera toujours prêt à répondre à vos questions.



ARTICLE 1 - DATES DES RENCONTRES

- ⚡ Les rencontres peuvent être jouées les mercredi, samedi ou dimanche.
- ⚡ Les responsables des clubs visités doivent convoquer par courrier ou par courriel les adversaires au moins 10 jours avant la date prévue. Ces derniers doivent confirmer par téléphone ou par courriel la réception de cette convocation.
- ⚡ En cas de report de la rencontre, et après accord du responsable adverse pour la date proposée, le club demandeur doit contacter le comité pour modifier la date. En cas de litige sur une date de report, contacter le responsable du championnat.
- ⚡ Le club qui accueille décide des surfaces (intérieur ou extérieur) sur lesquelles il fait jouer les rencontres, et ce afin d'optimiser l'organisation du championnat.
- ⚡ Dans le cas de surcharge des terrains, il est toujours possible d'inverser le lieu de la rencontre.
- ⚡ Ne pas hésiter à avancer des rencontres.
- ⚡ **Un report ou un avancement est obligatoire si une équipe possède un joueur sélectionné pour une compétition régionale le jour prévu de la rencontre.**
- ⚡ **Un forfait ne peut pas être déclaré par une équipe mais uniquement par le responsable du championnat. Le contacter en cas de problème pour organiser une rencontre.**

ARTICLE 2 – CAPITAINE D'ÉQUIPE

- ⚡ Seuls le capitaine et le capitaine-adjoint peuvent conseiller les joueurs aux changements de côté.
- ⚡ Ils peuvent être désignés au début de la rencontre et ne sont pas forcément les mêmes pour chaque rencontre.
- ⚡ Il est toléré qu'ils ne soient pas forcément licenciés. Un parent non licencié peut donc être capitaine.

ARTICLE 3 - PASS SANITAIRE :

- ⚡ Les joueurs de plus de 12 ans et 2 mois devront être en possession d'un pass sanitaire valide lors de chaque rencontre, et ce tant que la mesure sera en vigueur.
- ⚡ Il appartient à l'équipe qui reçoit de contrôler les pass. **Petit conseil :** habiliter le capitaine à effectuer les contrôles.
- ⚡ En cas de soucis, contacter le responsable du championnat.

ARTICLE 4 – COMPOSITION DES ÉQUIPES

Le championnat se déroule en rencontres allers – retours (sauf cas particulier d'une poule de 5). Les poules ont été composées avec les **classements d'octobre 2021**.

Les compositions des équipes resteront les mêmes dans le cas où des joueurs changent de classement en cours de championnat. L'ordre des joueurs au sein d'une même équipe devra par contre respecter chaque classement mensuel.

Exemple :

- ⚡ Un club inscrit deux équipes de la même catégorie avec les classements suivants en octobre.
- ⚡ Équipe 1 : 30/4 – 30/5 et Équipe 2 : 30/5 – 40
- ⚡ Le 40 monte 30/4 lors d'un classement mensuel en cours de championnat.
- ⚡ Ce joueur reste en équipe 2 mais doit désormais jouer en numéro 1 de son équipe.
- ⚡ Néanmoins en cas de blessure, si une équipe 1 se retrouve avec un seul joueur, un joueur de l'équipe 2 peut venir le remplacer.

ARTICLE 5 – FORMAT DES RENCONTRES ET DES PARTIES

- Dans toutes les catégories, les rencontres se déroulent en deux simples et un double.

<u>Catégories :</u>	<u>Format des simples :</u>	<u>Format des doubles :</u>
8/10 ans verts mixte 11/12 ans verts mixte	2 manches de 5 jeux avec no-ad et tie-break à 4/4 <u>À une manche partout :</u> → Super tie-break	2 manches de 5 jeux avec no-ad et tie-break à 4/4 <u>À une manche partout :</u> → Super tie-break Avec les couloirs
11/14 ans filles	2 manches de 6 jeux avec avantages et tie-break à 6/6 <u>À une manche partout :</u> → Une manche de 6 jeux avec avantages et tie-break à 6/6	2 manches de 6 jeux avec no-ad <u>À une manche partout :</u> → Super tie-break Avec les couloirs
15/18 ans filles		
11/12 ans garçons		
13/14 ans garçons		
15/16 ans garçons		
17/18 ans garçons		

ARTICLE 6 - SAISIE DES RÉSULTATS

Toutes les feuilles de matchs sont à enregistrer par internet par le club qui reçoit au plus tard 48 heures après la rencontre.



Nouveauté, elles sont maintenant à saisir dans TenUp (site) : <https://tenup.fft.fr>

ARTICLE 7 - CALCUL DES POINTS ET PÉNALITÉS

- Rencontre gagnée : 3 points
- Rencontre perdue : 1 point
- Forfait d'équipe : 0 point
- Match non joué en simple ou en double : pénalité d'un point (avec un sursis à la 1^{ère} infraction).

Le 2^{ème} forfait d'équipe entraîne systématiquement la mise hors championnat de l'équipe avec annulation des rencontres déjà jouées.

En cas d'égalité à la fin du championnat après application des éventuelles pénalités, la différence de matchs départagera les équipes (ex. : une rencontre gagnée 2/1 donne une différence de +1).



ARTICLE 8 - PHASES FINALES

DATES :

- 🕒 Demi-finales le 26 février dans les clubs
- 🕒 Finales les 5 et 6 mars au centre de ligue.
- 🕒 Remise des prix pour toutes les équipes gagnantes le mardi 28 juin au centre de ligue.

RÈGLES DE QUALIFICATION :

- 🕒 Division avec 2 poules : les 2 premiers de chaque poule qualifiés pour des demies croisées.
- 🕒 Division avec 3 poules : le premier de chaque poule plus le meilleur deuxième qualifiés pour les demies dont le tableau sera fait en fonction des résultats en poule.
- 🕒 Division avec 4 poules : le premier de chaque poule qualifié pour les demies dont le tableau sera fait en fonction des résultats en poule.
- 🕒 Division avec une seule poule : les 2 premiers qualifiés pour la finale. Le champion sera, bien sûr, le vainqueur de la finale, le résultat de la rencontre ayant opposé les 2 équipes en poule ne comptant pas pour l'attribution du titre.

ARTICLE 9 – PHASES FINALES RÉGIONALES

Pour les catégories 8/10 ans verts mixte, 11/12 ans garçons, 11/14 ans filles et 15/18 ans filles, les équipes championnes de la division pré-régionale disputeront une phase finale régionale sous forme de TMC avec les champions des autres départements plus des repêchés.

DATES :

- 11/14 ans filles et 11/12 ans garçons les 26 et 27 mars 2022
- 8/10 ans verts mixte et 15/18 ans filles les 2 et 3 avril 2022



**COMITÉ
SARTHE**

LES COORDONNÉES DU RESPONSABLE :

Bruno Godefroy



06 63 80 10 01



bruno.godefroy@bbox.fr

L'ensemble de la commission des jeunes souhaite un bon championnat à tous les compétiteurs, et espère que ceux qui débutent y prendront du plaisir et continueront pendant de longues années.

Jérôme COLLIGNON

Président de la Commission des Jeunes

Bruno GODEFROY

Responsable du championnat

DOCUMENTS NÉCESSAIRES :

En cas de perte de l'un des documents nécessaires à l'organisation des rencontres (modèle convocation, mode d'emploi saisie feuille de matchs, etc), vous le retrouverez sur le site du Comité Départemental, rubrique Les compétitions – jeunes.

Adresse du site : <https://comite.fft.fr/sarthe>

